

FICHE D'INSCRIPTION –Licence Athlé Santé

(Saison d'athlétisme : du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027)

IDENTITE DU FUTUR LICENCIÉ

Nom : Prénom : Sexe :
 Date de naissance : à
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone portable :/...../...../...../..... Fixe :/...../...../...../.....
 Mail(lisible) :

LICENCE

Si vous êtes déjà licencié dans un club d'athlétisme sur la saison 2025 /2026 :

Cocher la bonne case et remplir seulement le questionnaire de santé sans avoir besoin de fournir un certificat médical

- ☐ Je renouvelle ma licence d'athlétisme dans le même club dont le numéro est
- ☐ Je fais une mutation de licence d'athlétisme car j'étais inscrit dans un autre club

Le nom du club

L'ancien numéro de licence

Si vous n'êtes pas licencié dans un club d'athlétisme sur la saison 2025 /2026 :

Cocher la bonne case et remplir le certificat médical sans répondre au questionnaire de santé

- ☐ Je prends une licence d'athlétisme

DROIT A L'IMAGE (pour les majeurs)

J'autorise les clubs et le comité départemental d'athlétisme du Gers à utiliser mon image, ma silhouette, ma voix dans diverses publications, quel qu'en soit le support (vidéo, papier, film, site internet, revue, ...) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date, lieu et signature de l'adhérent :

MODALITES D'INSCRIPTION

Pièces à fournir (à transmettre lors des séances ou bien par courrier au Comité Départemental d'Athlétisme) :

- ☐ Fiche d'inscription remplie à fournir (ci-dessus, page 1)
- ☐ Autorisation de droit à l'image signée à fournir (ci-dessus pour les majeurs, page 1)
- ☐ Nouveauté pour les licenciés : une fois cette fiche d'inscription remplie et transmise à Sophie (qui transmet au club), aller sur votre espace licencié de la FFA avec votre numéro de licence (envoyé par le club) pour remplir le parcours de santé et vos informations personnelles pour valider officiellement votre licence

Tarif pour l'inscription (chèques à transmettre lors des séances ou bien par courrier au Comité Départemental d'Athlétisme) :

- ☐ 50€ pour adhérer aux sections Athlé Santé et être couvert (chèque au nom du club : pour Auch c'est l'*Athlétic Club Auscitain*)
- ☐ Fournir un chèque en plus (plusieurs chèques sont possibles s'il faut échelonner le paiement, ainsi que les Chèques Vacances et les Coupons Sport) pour avoir droit aux séances Athlé Santé proposées par le Comité Départemental d'Athlétisme du Gers (chèque à l'ordre du *Comité Départemental d'Athlétisme du Gers*) – plusieurs possibilités :
 - 80€ pour 10 séances
 - 150€/an accès à toutes les séances et les sorties de marche nordique
 - 100€/ an accès aux séances Athlé Fit
 - Si vous participez à la marche nordique et l'athlé fit, vous ne payez qu'une seule fois la cotisation fédérale de 50€

Comité Départemental d'Athlétisme du Gers : Maison des Sports - Chemin de Villeneuve - 771 route de Pessan - 32000 AUCH

Contact : Sophie Médiamole – Coach Athlé Santé - 06 70 06 13 72 - sophie.mediample@hotmail.fr (Auch les jeudis)

Léo Izard – éducateur sportif – 06 83 40 74 88 – leoizard1@gmail.com (Auch les lundis et les mercredis)

Site internet : www.cda32.fr (toutes les informations relatives aux séances, à l'inscription, au programme, photos y sont indiquées)